

## DECLARATION DE L'ASSEMBLEE DES SYNDICALISTES DE L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

Suite à la grève déclenchée le 06 septembre 2018, l'Assemblée des Syndicalistes de l'Université Marien NGOUABI s'est réunie jeudi 29 novembre 2018, dans l'Amphithéâtre des Humanités du Complexe universitaire de Bayardelle, pour faire le point des négociations avec le Gouvernement, au regard des conclusions de la rencontre avec le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, du 28 novembre 2018, à savoir :

1. *Mise à disposition immédiate d'une enveloppe spéciale destinée à couvrir les charges suivantes :*
  - a) *paiement immédiat du salaire du mois de juin 2018 ;*
  - b) *paiement des heures diverses dues au titre de l'année académique 2016-2017 ;*
  - c) *versement de la subvention de fonctionnement ;*
  - d) *versement d'une subvention spéciale pour l'organisation des examens ;*
2. *Poursuite des négociations avec le Ministre de tutelle, en vue du règlement des mois de salaires impayés et des heures diverses dues ;*
3. *Paiement régulier des salaires au même rythme que les agents de la Fonction publique ;*
4. *Levée de la grève et reprise immédiate du travail, conformément aux mécanismes syndicaux.*

L'Assemblée des Syndicalistes a suivi, avec une grande attention, le point sur les différentes démarches entreprises par sa Coordination auprès du Gouvernement, du Parlement et de l'Association des Parents d'Elèves et Etudiants du Congo.

L'Assemblée des Syndicalistes prend acte de ces conclusions et s'en félicite.

Après débats, et en considération de ce qui précède, l'Assemblée des Syndicalistes :

1. Décide de la levée de la grève déclenchée le 06 septembre 2018 ;
2. Décide de la reprise du travail le vendredi 30 novembre 2018 à 7 heures 00 ;
3. Décide de la mise en place d'une Commission de suivi interne de l'application des engagements contenus dans le *Relevé de Conclusions du 28 novembre 2018 ;*